

La prévention des déchets

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

De quoi s'agit-il ?

La prévention des déchets, c'est agir AVANT de trier et de jeter, et même avant d'acheter !
C'est éviter de produire des déchets et retarder l'acte de jeter.
C'est aussi limiter la toxicité des déchets.

L'engagement de m2A

Un partenariat avec l'ADEME



Suite au Grenelle de l'environnement, m2A s'est engagée auprès

de l'ADEME, dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP) pour la période 2013-2017.

Pour cela, elle a signé le 22 octobre 2012 un contrat cadre avec l'ADEME, qui l'engage à réduire de 7% la production des déchets du territoire.

La démarche de m2A s'inscrit dans une dynamique globale de développement durable, en lien notamment avec son Plan Climat Territorial mis en œuvre depuis 2007.

Un programme d'actions



Après une 1ère phase de diagnostic, un programme d'actions a

été défini, dont la mise en œuvre s'est déroulé de 2014 à 2017.

Pour atteindre ses objectifs, m2A s'appuie sur de nombreux partenaires. Le Sivom de la région mulhousienne,

en charge de la gestion des déchets, constitue l'un des partenaires majeurs. Le tissu associatif participe également à la dynamique du territoire, notamment au niveau de la sensibilisation.

Un bilan a été établi en 2018, recensant les actions menées et les résultats obtenus. Il faut poursuivre nos efforts, tous ensemble !

Vous souhaitez devenir partenaire du PLP, vous envisagez de mettre en place des actions de réduction des déchets, contactez-nous :

Service développement durable de Mulhouse Alsace Agglomération
03 89 33 79 85 – jetermoins@mulhouse-alsace.fr